



Adaptation de la ville au changement climatique : leviers techniques et humains pour aménager la ville nature

Durée : 2 jours soit 14 heures

Thématique(s) : Biodiversité, Confort d'été, Construction durable, Eau et paysage, Eco-conception, Gouvernance

Date : 5 et 6 mai 2026

Lieu : Paris (Île-de-France)

Intervenant(s) : Aura HERNANDEZ, Psychologue sociale (Nunaat) | Frédéric SEGUR, Expert nature en ville (Indépendant)

L'objectif de cette formation est de mieux cerner le potentiel pour les projets urbains de s'appuyer sur une connaissance et une prise en compte des services écosystémiques rendus par la nature en ville.

Cette prise en compte dépend d'abord de la maîtrise de deux éléments naturels indispensables à une approche par le paysage : le sol et l'eau.

Elle apporte ensuite des pistes de réflexions et de solution pour répondre aux enjeux liés à l'adaptation des villes au changement climatique ainsi qu'à la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Elle questionne enfin la gouvernance même des politiques et des projets d'aménagement urbain : comment les citoyens et les acteurs du projet peuvent et doivent devenir des acteurs de la ville résiliente ?

Cette formation est particulièrement adaptée pour les paysagistes, architectes, urbanistes, aménageurs travaillant à la transformation d'espaces publics (MOE ou MOA).

ORIGINALITE de la formation : Croiser les approches techniques et les approches des sciences humaines et sociales, complémentaires, pour agir en faveur de l'habilité de nos villes.

Programme de formation

Les enjeux liés à la résilience urbaine et les services écosystémiques rendus par la nature en ville

Les enjeux liés au sol

- renaturation et fertilité des sols, enjeux liés à la trajectoire ZAN, etc.

Les enjeux liés à l'eau

- l'eau comme ressource pour la végétation et le rafraîchissement, solutions techniques alternatives, exemples de mise en œuvre à différentes échelles, etc.

Les enjeux d'adaptation au changement climatique

- rôle rafraîchissant de la végétation, approche bioclimatique, adaptation des palettes végétales, adaptation de la forme urbaine, les questions d'acceptation, etc.

Les questions de gouvernance

- enjeux culturels, nouvelles approches participatives, le citadin acteur de la ville résiliente, exemples de gouvernance élargie et de participation, etc.

Visites de terrains inspirantes

Atelier de mise en application

Revue de retours d'expérience liant enjeux de gouvernance élargie et de participation, et bioclimatique urbaine

Objectifs de formation

- Comprendre les enjeux liés à la résilience urbaine
- Connaître les principaux services écosystémiques rendus par la nature en ville
- Connaître le fonctionnement d'un sol vivant et les incidences pour l'aménagement
- Comprendre les enjeux de gouvernance élargie et de participation
- Connaître les approches concrètes de participation associées aux pilotages de projets
- Visualiser des exemples concrets (réussis ou non) de mise en œuvre de ces approches dans des projets urbains

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines du paysage, de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

960 € HT soit 1152 € TTC

& tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 860 € HT (1032 € TTC)
- pour les anciens stagiaires DDQE : 760 € HT (912 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Comment financer ma formation ?

Cette formation est prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

02/02/2026

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)